



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant

Maison de l'enfance - Saperlipopette

Type et Nom de l'établissement : Multi-accueil « Maison de l'enfance – Saperlipopette »

Nombre de places : 45 places

Adresse : 12 rue de l'évangile – 34 700 GIGEAN

☎ : 04/67/78/60/32

E-mail : afg.creche@gmail.com

Nom du gestionnaire : Association Familiale de Gigean (AFG)

Statut du gestionnaire : Association loi 1901

Date : 30/08/2022

Cachet, signature

Introduction

L'objectif du projet d'établissement

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide de travail, un outil d'information pour les parents, les personnels, les institutions et les partenaires.

Il a pour objectif de présenter les missions générales, les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion mis en œuvre par l'équipe pour proposer aux enfants un accueil de qualité.

Le projet d'établissement permet :

- D'organiser, de faire évoluer et de coordonner les pratiques et le fonctionnement de la structure ;
- De s'assurer que l'équipe, le gestionnaire et les parents ont chacun leur place dans le fonctionnement quotidien de la structure.

Les bases du projet d'établissement

Le projet d'établissement s'appuie sur la charte nationale de l'accueil du jeune enfant, sur les valeurs portées par l'équipe et l'expérience professionnelle de chacun.

Le projet d'établissement doit rester vivant, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites. Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels, le dialogue avec les familles ou les analyses de pratiques professionnelles.

Qui peut avoir accès au projet d'établissement ?

Nous serons amenés à proposer ce document :

- Au près des parents
- Au près des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelles et Infantiles, Mairies)
- Au près des professionnels de l'équipe
- Au près des stagiaires ou apprentis que nous recevons et que nous formons.

1. Projet d'accueil

La Maison de l'enfance - Saperlipopette est un établissement d'accueil jeunes enfants associatif et intercommunal Gigean et Montbazin. Il est géré par une association loi 1901 existante depuis 1988.

L'établissement fonctionne en partenariat avec :

- ✓ la Dpmi (Direction de la protection maternelle et infantile) qui est garant de la sécurité, de l'hygiène et de l'encadrement du lieux d'accueil ;
- ✓ la Caf (Caisse d'allocations familiales) de l'Hérault qui est une partenaire financier ;
- ✓ la commune de Gigean qui subventionne l'établissement, met à disposition les locaux en prenant en charge l'électricité et le chauffage et détache une assistante éducative petite enfance.
- ✓ la commune de Montbazin qui subventionne également l'établissement et qui met à disposition des agents techniques pour l'entretien des espaces extérieurs.

La mission principale de l'établissement est de veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Dans le respect de l'autorité parentale, l'établissement contribue à leur éducation. Il concourt à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'il accueille. Il apporte son aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

1.1 Les prestations d'accueil proposées

Identité

Type et nom de l'établissement : MAISON DE L'ENFANCE - SAPERLIPOPETTE

Adresse : 12 rue de l'évangile – 34 770 GIGEAN

☎ 04 / 67 / 78 / 60 / 32

E-mail : afg.creche@gmail.com

Nom du gestionnaire : Association Familiale de Gigean (AFG)

Statut du gestionnaire : Association loi 1901

Mode de financement : Fonctionnement en mode Psu (Prestation de Service Unique): financement direct de la Caf au moyen de la (Psu) versée au gestionnaire

Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places : 45 places. Pour plus de souplesse, les places d'accueil occasionnel pourront être utilisées en accueil régulier, et inversement, en fonction des besoins des familles. Pour le bien-être des enfants, le multi accueil est organisé en cinq unités de vie d'environ 10 enfants regroupés par âge permettant de respecter au mieux le rythme naturel de chaque enfant.

Le multi accueil "Maison de l'enfance-Saperlipopette" accueille les enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est fermée 4 semaines en période estivale au mois d'août, 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains Ponts (notamment le pont de l'Ascension).

Les familles peuvent trouver ces informations (qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année) au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure au minimum 2 mois à l'avance.

Le multi accueil propose différents types d'accueils :

- D'accueil régulier : caractérisé par des besoins connus à l'avance et récurrents. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures réservées en fonction de leurs besoins ;
- D'accueil occasionnel lorsque les besoins sont ponctuels et non récurrents. L'enfant est déjà connu de la structure, il est accueilli pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance ;
- D'accueil d'urgence lorsque la demande renvoie à la notion de familles en situation d'urgence sociale (ex : places réservées par la Pmi) ou à la notion de demandes d'accueil faites dans l'urgence.

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs. L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- la vie de l'établissement

- l'agencement des locaux
- le personnel (nombre et qualification)
- le matériel spécifique nécessaire

La Maison de l'Enfance est située de plain-pied, elle peut donc accueillir des personnes à mobilité réduite (parents ou enfants).

Les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ou présentant un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière peuvent aisément accéder à une place d'accueil dès lors que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire (famille, équipe, médecin de l'établissement et partenaires prenant en charge l'enfant). Il est important d'échanger avec l'équipe médico-sociale qui suit l'enfant et un partenariat doit se mettre en place pour prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant, pour suivre son évolution et pour soutenir au mieux sa famille.

Ainsi, l'équipe et la référente santé et accueil inclusif de la Maison de l'enfance seront amenés à travailler en étroite collaboration avec :

- l'enfant
- les parents,
- les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (médecins, psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, éducateurs),
- les services sociaux des communes si besoin,
- la P.M.I. si nécessaire

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi en accord avec la famille, le médecin de l'enfant, le médecin de l'établissement, la référente santé et accueil inclusif et la directrice pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Ce protocole fera l'objet d'une évaluation régulière pour valider les bénéfices et l'intérêt du projet et de l'accueil.

Des temps d'observation, de concertation et d'échange avec les différents acteurs participants à la prise en charge de l'enfant pourront être organisés en accord avec la famille et la direction.

Avec le concours de la référente santé et accueil inclusif, l'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

Si la prise en charge n'est pas ou plus du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

La participation financière demandée à une famille dont un des enfants est en situation de handicap se fait en regard du barème national des participations familiales qui prévoit l'application du taux d'effort immédiatement inférieur.

Lorsque l'équipe pluridisciplinaire en fait la demande l'enfant en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ou présentant un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière peut être accueilli après ses 4 ans. Dans ce cas, une dérogation devra être demandée auprès des services de la PMI.

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de la Maison de l'enfance - Saperlipopette s'engage à travailler vers un accueil bienveillant et convivial.

Des temps de réunions et d'échanges professionnels ponctuels sont organisés pour maintenir une cohésion d'équipe.

Les professionnels ont l'opportunité chaque année de suivre des formations selon leurs besoins. Ceci leur permet de maintenir leur savoir et savoir-faire dans le domaine de la petite enfance.

Ces actions permettent aux enfants et aux familles de bénéficier d'un accueil de qualité.

1.3.1 L'équipe et les intervenants

Comme le prévoit le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et établissements d'accueil de jeunes enfants, les enfants sont pris en charge par des professionnels de la petite enfance dans le respect des diplômes et du taux d'encadrement exigés. Ainsi, le personnel de la Maison de l'enfance - Saperlipopette se compose :

- **D'une directrice** : titulaire des diplômes d'état d'infirmière et d'éducatrice de jeunes enfants, elle est responsable du bon fonctionnement de la structure et chargée de la gestion administrative et financière de l'établissement en collaboration avec le bureau de l'association. Elle met en œuvre tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement dans des conditions optimum de sécurité et de confort. Elle encadre le personnel.
- **D'une référente santé et accueil inclusif** : titulaire du diplôme d'état d'infirmière D.E., elle travaille en collaboration avec les professionnelles de la crèche, les professionnels de la DPMI, le médecin référent de l'établissement et les acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Elle seconde la directrice et la remplace lors de son absence.
- **Deux éducatrices de jeunes enfants** : elles sont référentes d'une unité de vie et sont amenées à suppléer à la direction en l'absence de la directrice et de son adjointe.
- **Trois auxiliaires de puériculture**, dont deux sont référentes d'une unité de vie. Elles ont pour rôle de répondre aux besoins fondamentaux des enfants dans le cadre du projet pédagogique.
- **Une assistante éducative petite enfance territoriale** détachée par la mairie de Gigean, référente d'une unité de vie et qui a pour rôle de répondre aux besoins fondamentaux des enfants dans le cadre du projet pédagogique.
- **Six animatrices titulaires du CAP petite enfance** dont le rôle est de seconder les éducatrices de jeunes enfants et les auxiliaires de puériculture.
- **Une assistante de direction** épaula la directrice dans les tâches comptables et administratives.
- **Une cuisinière** assure la préparation des repas et gère les stocks de denrées alimentaires. Les menus sont établis sur deux semaines en collaboration avec l'infirmière première adjointe qui veille aux recommandations nutritionnelles (GEM-RCN) et au respect des procédures d'hygiène (méthode HACCP).
- **Un agent d'entretien** veille à la propreté et à l'hygiène des locaux dans le respect de la méthode HACCP. Elle prend en charge également la lingerie et gère les stocks des produits.
N.B. : une entreprise de nettoyage désinfecte tous les locaux (murs, sols, ext...) une fois par an.
- **Des animatrices petite enfance en contrat aidé** permettent au personnel qualifié d'être secondé dans certaines tâches quotidiennes (repas, sorties, ext...).
- **Un médecin d'établissement** : un médecin généraliste ayant des compétences en pédiatrie peut intervenir sur l'établissement. En collaboration avec la référente santé et accueil inclusif, ils veillent à l'application des mesures préventives d'hygiène en général et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou de situation dangereuse pour la santé.

- Ses obligations sont fixées par une convention conclue avec le conseil d'administration et la directrice.
- **Un psychologue** intervient dans le cadre des analyses des pratiques professionnelles afin d'accompagner les équipes dans l'amélioration des comportements et des postures professionnelles.

1.3.2 Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »
Principe 9 charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Les relations de l'équipe de la Maison de l'enfance - Saperlipopette doivent se forger sur un échange bienveillant, dans l'écoute et le respect de chacun afin de former une équipe saine.

Des temps de rencontre et de réunions ponctuelles entre professionnels sont organisés pour consolider le fonctionnement de la Maison de l'enfance et pour permettre un accueil de qualité.

A l'issue de ces temps d'échange, certaines modifications peuvent apparaître et sont dans l'objectif de permettre un fonctionnement plus adapté aux besoins des enfants et des familles.

Nous avons des temps de réunion d'équipe sur différents rythmes pour favoriser un fonctionnement bienveillant :

- Les réunions avec l'ensemble du personnel sont des réunions informatives et des moments d'échanges entre professionnels. Elles se font à raison d'une par trimestre.
- Les réunions de référentes d'unités de vie auxquelles sont conviées la cuisinière et l'assistante de direction. Ce sont des réunions informatives ou de réflexion. Elles se font à raison d'une réunion par mois.
- Les réunions d'unité de vie :
 - avec la psychologue pour l'analyse des pratiques professionnelles.
 - sans la psychologue pour abordé un thème particulier selon les besoins de l'équipe.

Nous avons des temps de réunion d'équipe sur différents rythmes pour mettre en place des projets adaptés. Ce sont des réunions de réflexion, de rédaction et de production concernant :

- Un évènement (spectacle de Noël, carnaval, fête de fin d'année...),
- Un document (livret d'accueil, protocoles, projets, plaquettes...).

Nous avons des temps de réunion avec les partenaires des communes (écoles, services enfances et jeunesse, ehpad, associations...) afin de faire du lien et de participer à la vie des deux villages.

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »
Principe 10 charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Deux types d'action sont proposées aux équipes afin de maintenir dynamique leurs connaissances professionnelles.

L'analyse des pratiques professionnelles est un temps de réflexion qui engage l'équipe à partir d'une situation qui met les professionnelles en difficulté ou les questionne. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. L'animateur

est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons chaque mois à raison de 1h30 par séance le soir à partir de 18h30 puisque la séance doit se dérouler sans la présence des enfants.

Des formations professionnelles sont proposées et misent en place pour enrichir l'équipe.

- Formations qualifiantes concernant le milieu de la petite enfance par voie de concours ou de validation des acquis professionnels.
- Formations externes ou internes concernant les domaines et thèmes de la petite enfance auprès de centres de formation accrédités. Ces formations sont déterminées à chaque début d'année civile et font l'objet de plans de formation.
- Formations externes concernant l'hygiène en établissement d'accueil jeune enfant auprès de centres de formation accrédités.
- Formations internes concernant la sécurité de tous (utilisation des extincteurs, PSC1, postures ergonomiques) auprès de centres de formation accrédités.

- Colloques et rencontres professionnelles sont aussi sources de formation et d'enrichissement professionnel. Les professionnels de la Maison de l'enfance ont la possibilité de se rendre aux conférences, colloques et journée à thème « Petite Enfance » de la région.

La formation passe aussi par la lecture. Ainsi, la Maison de l'enfance - Saperlipopette a créé une bibliothèque professionnelle avec des ouvrages, des magazines et des brochures ciblés sur la petite enfance.

1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année. La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. Ils peuvent être admis sous contrat ou convention de stage avec des écoles ou des centres de formation mais restent sous la surveillance rigoureuse du personnel qualifié, bien que sous la responsabilité de leur établissement scolaire ou de formation qui les assurent. Ces stages sont encadrés par une professionnelle durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3ème à plusieurs mois pour les élèves EJE/IDE, voir 2 ou 3 ans pour les apprentissages.

C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires. Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Ils ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel et ne peuvent pas se substituer au personnel encadrant les enfants. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

Les stagiaires sont soumis aux mêmes obligations de recrutement que le personnel des établissements notamment en matière d'obligation des vaccinations.

L'organisation du stage se fait sous la responsabilité du directeur d'établissement et de la référente santé et accueil inclusif.

Les stagiaires et apprentis sont reçus en entretien individuel par la première adjointe afin

- ✓ de leur présenter le fonctionnement de l'établissement.
- ✓ de les sensibiliser aux règles d'hygiène, de sécurité et de confidentialité de l'établissement.
- ✓ de leur remettre le livret des stagiaires.

2. Le projet éducatif

Nos missions et valeurs éducatives

La Maison de l'Enfance s'appuie sur 4 missions éducatives principales :

- Permettre et Développer une qualité d'écoute et d'accueil du jeune enfant et de sa famille dans une relation de confiance.
- Maintenir « la santé, la sécurité et le bien-être de tous les enfants », même ceux porteurs de handicap ou de maladie chronique, qui nous sont confiés « ainsi qu'à leur développement » en mettant en place une Pédagogie Positive.
- Apporter un Accompagnement et un Soutien à la parentalité aux familles afin que celles-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.
- Favoriser l'implication et la formation des professionnels de la petite enfance en fonction de leurs compétences dans le respect des réalités fonctionnelles et hiérarchiques.

Pour répondre à ces orientations, la Maison de l'enfance se base sur les valeurs éducatives qui vont donner sens à l'ensemble des actions menées par l'équipe pluridisciplinaire. Ainsi, l'équipe souhaite développer les valeurs suivantes :

- L'accueil bienveillant et sécurisant,
- L'écoute attentive et empathique,
- Le respect mutuel dans les échanges.

L'attitude pédagogique répond à une pratique professionnelle commune et cohérente renforcée par l'observation, l'attention et la relation bienveillante.

L'accueil bienveillant et sécurisant :

« Accueillir un enfant signifie "être là", dans une présence attentionnée, de manière à recevoir cet enfant, ce parent sans les envahir, en leur donnant une place équitable. Bien plus, l'accueil se compose de cette disponibilité si particulière, composée d'attitudes professionnelles bienveillantes, des regards qui envisagent, des paroles qui rassurent et qui reconnaissent l'enfant et son parent dans leur individualité. »

Jacques Lévine

❖ Pour nous...

L'accueil de l'enfant et de ses parents est primordial au bien-être de chacun et c'est un axe de travail permanent pour les professionnelles de la petite enfance.

❖ Au quotidien...

Un accueil bienveillant commence par un « Bonjour » et un sourire chaleureux envers l'enfant et envers son parent. Il en est de même de se dire un « Au revoir ». L'enfant, dans la symbolique, pourra s'il le souhaite s'identifier à l'adulte dans cette action. Il est important que l'enfant soit dans « le plaisir de... ».

Nous rassurons l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante. Cela permet à l'enfant d'être porté psychologiquement et d'être reconnu en tant que personne. Nous créons pour chaque enfant des repères stables, participant ainsi à maintenir sa sécurité affective. La sécurité physique est assurée par l'équipe qui reste attentive à l'aménagement de l'espace, à l'entretien des locaux à travers le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Ainsi nous accueillons les enfants dans un environnement sain et aussi sécurisé que possible pour leur permettre de s'épanouir.

Nous veillons à ce que la structure soit accueillante et adaptée aux enfants afin de leur procurer le bien-être dont ils ont besoin pour grandir sereinement.

Le travail de communication entre professionnels et avec les parents permet la cohérence des pratiques communes favorisant un accueil de qualité bénéfique pour l'enfant et permettant de tisser un lien de confiance avec sa famille.

Bien accueillir c'est aussi prendre en compte les émotions de l'enfant et l'accompagner sur le chemin de la reconnaissance de celle-ci.

L'écoute attentive et empathique :

❖ Pour nous...

Lors de ces apprentissages, l'enfant dans son évolution peut être confronté à certaines difficultés ou émotions fortes. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte. L'enfant éprouve aussi du plaisir à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.

L'écoute active des familles est également importante pour nous. Elle commence par reconnaître la place du parent et l'encourager son implication auprès de son enfant.

❖ Au quotidien...

Les plus petits ne possèdent pas le langage verbal, ils communiquent et s'expriment beaucoup par le non verbal de part des pleurs, des mimiques ou un positionnement physique. Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non verbal pour veiller et accompagner au mieux l'enfant.

Le professionnel se doit d'avoir une écoute bienveillante et une posture contenant, même si l'enfant est dans la colère, l'agressivité, la tristesse, la peur. L'adulte doit savoir écouter et accueillir les émotions de l'enfant sans le juger. Parfois, il est le médiateur lors d'incompréhension entre enfant. Par sa parole, il montre le chemin des relations sociales respectueuses et apaisées.

Il est important de « prendre le temps » au quotidien, de pouvoir parler à l'enfant avec douceur en modérant notre intonation de voix.

En étant à l'écoute des familles sans être dans le jugement, nous créons une relation de confiance avec les parents. Nous veillons à valoriser la place des parents et les reconnaissons comme premiers éducateurs de leurs enfants afin d'entretenir un lien de collaboration avec les familles.

Le respect mutuel dans les échanges :

❖ Pour nous

Le respect est la valeur qui nous semble la plus importante pour que l'enfant et sa famille puissent se sentir accueillis avec considération. Un respect mutuel nécessite le respect des autres mais aussi le respect de soi. Le respect de l'enfant passe par notre vision de l'enfant comme étant une personne à part entière, avec son vécu, ses particularités, sa culture, son éducation et sa famille.

❖ Au quotidien...

Nous respectons chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être.

Nous accueillons l'enfant et sa famille dans son entièreté, son individualité, sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à

chaque famille et sans jugement. La première personne à respecter est soi-même, ce qui permet de pouvoir respecter les autres. Les professionnelles doivent être porteuses de ce respect pour tendre vers cet accueil bienveillant auprès des enfants et de leurs familles.

Nous respectons notre environnement et souhaitons participer activement au développement durable et responsable en mettant en place des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnelles de l'équipe.

Ainsi, les personnels de la Maison de l'enfance veillent à :

- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité.
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers éducatifs.
- Accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte de son développement psychomoteur, intellectuel, affectif et de sa personnalité.
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants.
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la marche, ou la propreté.

Au-delà de ces objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement quelle que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

2.1 L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Principe 3 charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Le premier accueil : C'est une rencontre fondamentale.

Le premier contact est tout d'abord pris par téléphone avec la directrice. Elle propose un temps de rencontre pour faire connaissance avec la famille et établir un premier lien. Ce temps de rencontre doit permettre de rassurer les parents, de dédramatiser l'idée de séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant. Visite des locaux, rencontre avec l'équipe, écoute attentive des questions et angoisses des parents, explications claires permettent d'établir un premier lien de confiance. Une première rencontre avec la Référente de l'unité de vie de l'enfant accueilli renforce le lien de confiance et prépare la période d'adaptation.

L'adaptation : L'adaptation de l'enfant s'établit selon son histoire et sa singularité quel que soit le secteur où il sera accueilli. Le professionnel va partir à la découverte du passé et des habitudes de cette nouvelle famille, et va prendre le temps de les connaître. Il est important de laisser du temps à la famille et à l'enfant pour permettre de créer le lien d'attachement entre le professionnel et l'enfant. Plus la famille est rassurée et plus l'enfant se permet de se sentir en sécurité physique et affective, et grâce à l'accueil bienveillant du professionnel, ce lien se construit au fil du temps.

Une adaptation doit être progressive c'est-à-dire qu'au cours de la première semaine, parents et enfants se familiarisent ensemble et peu à peu dans la structure. Les informations communiquées par le parent accompagnant permettent à l'équipe de prendre l'enfant en charge en respectant son rythme et ses habitudes.

Exemple de planification :

1^{er} jour : 1 heure avec le parent : prise de contact avec le secteur, le personnel relit la feuille d'habitudes de vie en présence d'un des parents,

2^{ème} jour : l'enfant reste ½heure avec les parents et ½heure seul pour faire connaissance avec son nouvel environnement,

3^{ème} jour : 1 heures seul (selon l'enfant et les parents),

4^{ème} jour : 2 heures seul et avec un repas (déjeuner ou goûter), il est important de rassurer, de mettre en confiance, autant que possible,

5^{ème} jour : 3 heures seul avec un repas et une sieste,

Le 6^{ème} jour est, si possible, organisé en « petite journée » de 5 ou 6 heures dans la structure d'accueil,

Cet exemple de planification est donné à titre informatif car chaque adaptation est unique et les équipes s'adaptent aux besoins et au rythme de chaque enfant et de chaque famille.

2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

*J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
Principe 8 charte nationale pour l'accueil du jeune enfant*

Accueillir un enfant nécessite une disponibilité de la part de la personne qui accueille.

L'équipe de la Maison de l'Enfance est sensible à l'accueil et apporte une écoute et une attention particulière aux besoins des familles et du jeune enfant.

L'Accueil au quotidien : L'équipe est amenée à accueillir au quotidien l'enfant et sa famille. Cet accueil est réfléchi et prend en compte le respect et le rythme de chaque enfant tant dans ses besoins et dans son développement que dans ses compétences. L'accompagnement des parents et de la famille est tout aussi important pour l'accueil du jeune enfant.

L'enfant se sentira bien dans son milieu d'accueil si ses parents se sentent bien accueillis et si l'équipe prend un temps d'échange et de discussion.

Le doudou est laissé à disposition de l'enfant lors de la séparation pour affronter cette étape, il est le lien entre lui et ses parents, entre ici et la maison.

Chaque enfant accueilli dispose d'un porte manteau et d'un casier dans le couloir de l'entrée de la structure.

Au sein de chaque secteur, dans le dortoir, un lit lui est destiné pour qu'il puisse avoir des repères et surtout individualiser son accueil.

Des rythmes propres à chaque secteur seront mis en place pour respecter les étapes de développement du jeune enfant.

Les Transmissions : Chaque matin les professionnels sont amenés à écouter et noter les informations données par les familles. Celles-ci sont transmises au sein de l'équipe du secteur, et si elles sont de caractère admiratives, l'équipe en réfère à la direction.

Le soir l'équipe prend le temps de transmettre les informations sur le rythme de l'enfant que ce soit sur le sommeil, le repas, le change ou le soin apporté auprès de l'enfant. De même si l'enfant a pu découvrir de nouvelles choses, explorer de nouveaux jeux ou partager des moments agréables. Raconter des anecdotes aux familles pour que l'enfant puisse échanger avec elles ou avoir un suivi pendant leurs absences.

Les Séparations et les Retrouvailles : La séparation et l'absence de la famille reste tolérable pour l'enfant si elle ne dure pas trop longtemps.

Le rôle des professionnels est aussi de parler du parent absent, accrocher des photos de la famille pour permettre à l'enfant de l'imaginer et de parler d'elle.

Les difficultés à se séparer – donc à se représenter l'autre absent – pourront être à l'origine de perturbations importantes au niveau de la communication, de la pensée et du langage si l'enfant n'est pas accompagné. D'où l'intérêt d'une sensibilisation précoce des professionnels à ces questions afin de mieux accompagner parents et enfants.

Le doudou et/ou la tétine : L'enfant va investir son objet transitionnel tel que le doudou, les bouts de tissus ou sa tétine. Ces objets n'ont pas fonction de jouet mais plutôt d'un objet indispensable au bon développement psychique, au bon développement de la personnalité de l'enfant qui lui permettra de grandir. L'objet transitionnel permet à l'enfant de penser à ses parents en attendant leur retour.

L'enfant sera donc accueilli avec son doudou et/ou tétine et autre objet pour lui permettre de se séparer au mieux de sa famille.

Il sera prévu un lieu de rangement, situé à hauteur d'enfant, pour lui permettre d'accéder à son doudou librement.

Pédagogie et aménagement de l'espace : Accompagner l'enfant vers son autonomie est une étape essentielle pour les professionnelles de la Maison de l'enfance.

Un enfant autonome est un enfant qui développe des compétences qui lui permettront de devenir un adulte capable de faire des choix et de prendre des décisions, de devenir une personne épanouie et responsable.

Œuvrer pour l'autonomie des enfants, c'est aussi gage de relations harmonieuses, paisibles, confiantes, sereines et joyeuses.

Les bénéfices de l'autonomie de nos enfants :

- ✓ Un enfant autonome a plus d'estime de soi et de confiance. Il peut plus facilement aider les autres et agir de manière coopérative. L'enfant pourra être sollicité au sein de l'unité de vie pour pouvoir aider l'adulte ou les autres enfants et faire avec lui, pour être fier de son action.
- ✓ Un enfant autonome a une bonne capacité d'adaptation et de concentration.
- ✓ Un enfant autonome apprend plus facilement parce qu'il a développé sa confiance et ses ressources internes.
- ✓ Pour développer l'autonomie de l'enfant, il est important de rompre avec ces petites phrases qu'on se répète inconsciemment de génération en génération : « Attention tu vas le casser ! Attention tu vas tomber ! ». On pourra dire : « Je vois que tu es en train de porter cet objet fragile, si tu as besoin, je suis là ! » ; « Tu montes sur cet obstacle, si tu as besoin, je suis là »
- ✓ Utiliser la pédagogie et la communication positive permet de donner confiance à l'enfant et de l'aider à faire seul.

*« Aide-moi à faire seul »
Phrase clé de Maria Montessori*

L'aménagement de l'espace est indissociable de la pédagogie et donc de l'épanouissement des petits. Mais il a aussi un effet déterminant sur la santé et le bien-être des professionnels.

La maison de l'enfance saperlipopette propose 5 unités de vie distinctes positionnée autour d'une grande pièce de motricité commune et d'une cour.

Chaque unité de vie se compose d'une salle de vie, d'un dortoir, d'une salle de propreté et d'une petite cour privative. L'unité des bébés et de la halte-garderie bénéficient d'une biberonnerie.

Chaque unité de vie accueille environ 10 enfants par tranche d'âge :

- Les oursins : de 3 à 15 mois
- Les ouistitis : de 10 à 24 mois
- Les crocodiles : de 18 à 30 mois
- Les souris vertes : de 2 à 3 ans1/2
- Les pitchounets (halte-garderie) : de 9 mois à 3 ans1/2

Cette organisation en unité permet de mettre une pédagogie adaptée aux spécificités de chaque tranche d'âge et de répondre de manière rapide et bienveillante aux besoins des enfants dans le respect du rythme individuel. Pour permettre cela, chaque unité de vie à son propre projet pédagogique qui est revu chaque année par l'équipe attitrée à chaque secteur. Dans la mesure du possible, nous maintenons une équipe stable afin de favoriser la continuité des liens avec les enfants et leurs familles.

Les enfants sont amenés à évoluer dans les lieux communs (salle de motricité, espace snoezelen, cour commune) soit avec leur unité de vie, soit par petit groupe lorsque nous proposons des activités décloisonnées. Les professionnelles apprécient ce fonctionnement car les unités de vie permettent de prendre en charge des petits groupes d'enfants en ayant le matériel adapté et permettant des réponses bienveillantes et respectueuses pour chaque enfant et pour chaque famille.

2.2 Le soin

2.2.1 L'alimentation

Le moment du repas est un moment important car au-delà du besoin physiologique, c'est un moment important, de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes.

Le repas répond :

- A un besoin physique qui est celui de manger et de boire sainement,
- Au besoin d'apprentissage des différents goûts et saveurs,
- Au plaisir de manger,
- Au besoin de découvrir d'autres sens comme l'odorat, le toucher et le plaisir des yeux.

Il vise également des objectifs plutôt sociaux comme d'enseigner aux enfants :

- La richesse des échanges et la convivialité
- Les règles de vie (merci, s'il te plaît...)
- La prise de conscience que le temps du repas est également un moment privilégié où l'enfant peut développer son autonomie et apprendre à manger seul.

Les repas sont pris dans l'unité de vie de l'enfant et sont encadrés par 2 ou 3 professionnelles.

Du biberon à la cuillère, l'enfant est accueilli au sein des différentes unités et découvre peu à peu le plaisir de manger seul.

- ❖ Pour les enfants alimentés au biberon, le rythme de l'enfant est respecté et tient compte des habitudes de la maison et du dernier biberon pris. La professionnelle s'installe confortablement et donne le biberon de manière à être dans un endroit propice à une prise de repas dans le calme. L'enfant est dans les bras de l'adulte ce qui permet une relation duale et bienveillante.
- ❖ Par la suite et en lien avec les parents, nous collaborons à la diversification alimentaire. La première cuillère de l'enfant est la main, celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même. L'équipe laisse l'enfant libre d'utiliser sa main comme cuillère s'il le souhaite, en complément nous proposons la double cuillère. Pour cette étape, nous favorisons les temps en tête à tête.
- ❖ Pour les plus grands, le repas est pris en groupe autour de la table. Comme pour les plus petits, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être et de détente afin que ce temps soit vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour les adultes. Les enfants sont encouragés à apprendre à manger seuls afin de développer leur apprentissage de l'autonomie. Les professionnelles sont présentes autour de la table pour accompagner les enfants dans ce temps de la journée. Pour cela, nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, nous les accompagnons au repas s'ils en ont besoin. Nous échangeons avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble. Nous respectons l'appétit

de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encourageons néanmoins à goûter. Le plateau repas est le choix qui a été fait par l'équipe proposant ainsi les repas sous forme de grande assiette compartimentée. Chaque enfant a son propre plateau repas constitué d'une entrée, d'un plat complet et d'un dessert et de l'eau. Chacun est libre de commencer par ce qui lui fait le plus envie et de manger à son rythme

Les menus sont élaborés par la référente santé et accueil inclusif en collaboration avec la cuisinière. Les professionnelles ont été formées sur l'équilibre alimentaire du jeune enfant car l'équilibre et la qualité des repas reste une priorité. La préparation par notre cuisinière permet à l'enfant de goûter et de découvrir des aliments préparés au sein de l'établissement.

La Maison de l'Enfance privilégie certains aliments BIO pour composer ses menus.

L'allaitement maternel : Pour la tétée, nous pouvons créer un endroit adapté à la maman et à son enfant qui leur laissera la possibilité de se retrouver en toute intimité. Les parents qui le souhaitent peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, assurant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.

La diversification alimentaire : Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle-ci à la maison. Ainsi en cas de réaction la cause sera plus facile à identifier. Une fois l'aliment introduit, l'équipe prendra le relais à la crèche. Nous regardons ensemble le menu afin d'organiser au mieux les premières semaines d'introduction. L'équipe tient un tableau d'introduction pour chaque enfant, nous demandons donc aux familles de nous informer dès l'essai d'un nouvel aliment.

Les régimes alimentaires : Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité :

→ Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux et dans la mesure du possible, nous remplacerons la protéine animale par une protéine végétale, du poisson ou des œufs.

→ Dans le cadre d'un PAI (Protocole Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite de nos possibilités. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

Les collations et goûters : L'équipe a fait le choix de maintenir un temps de collation (composée de fruits et d'eau) le matin vers 9h30 afin :

→ de donner un repère temporel aux enfants (transition entre la fin des arrivées des copains et le début des activités éducatives) ;

→ de permettre aux enfants n'ayant pas pris de petit déjeuner ou l'ayant pris tôt le matin, d'avoir la possibilité de se restaurer un peu.

Un goûter est proposé chaque jour aux enfants. Il se compose de fruits ou compote, d'un laitage et d'un biscuit ou de pain.

2.2.3 Le sommeil

« Le sommeil est le dénominateur commun de toute chose vivante, et pourtant, il est très personnel »

D.Hales

Dormir est un besoin fondamental et vital !

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant.

Pendant que l'enfant dort, son corps travaille et plusieurs mécanismes se mettent en marche durant son sommeil.

En effet, lorsque l'enfant dort, il ne fait pas que se reposer, cela va bien au-delà :

- **Il récupère**, ce qui lui permet de se réveiller reposé ;
- **Il grandit** : c'est principalement pendant le sommeil que l'hormone de croissance est sécrétée ;
- **Son système nerveux s'organise et se perfectionne** ;
- **Il mémorise** ;
- **Il rêve**, ce qui l'aide notamment à évacuer les tensions accumulées au cours de la journée ;
- **Son système immunitaire se renforce** : c'est au cours de la nuit que le taux de globules blancs est à son maximum.

Ainsi, pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive. Un enfant fatigué ne peut profiter pleinement des activités ou d'un rythme collectif. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. Pour bien jouer ces rôles, le sommeil de l'enfant doit être suffisant, mais aussi de bonne qualité.

*« Un enfant qui dort bien et suffisamment longtemps est plus qu'un autre en position de réaliser ses compétences et d'assurer ses constructions »
H. Montagner*

Chaque enfant possède ses propres besoins en matière de sommeil. Une sieste est très souvent nécessaire pour compléter la nuit. Sa durée dépend du besoin de récupération de l'enfant.

De plus, le besoin de sommeil varie également chez un même enfant. La qualité et la quantité de sommeil évoluent au fil du développement, de la croissance mais aussi en fonction de son environnement (chaleur, lieu, changement familial ou à la crèche...) ou de son état propre (fiévreux, enrhumé, douleur dentaire...). L'équipe doit proposer à chaque enfant un temps de repos adapté à son état physiologique du moment.

S'endormir, c'est se séparer. S'endormir revient à passer d'un état d'activité intense à un état de détente. S'endormir c'est « lâcher-prise ». Pour se laisser glisser dans le sommeil, l'enfant doit se sentir en sécurité et en confiance. Un accompagnement est nécessaire.

Cet accompagnement suppose, dans la mesure du possible, de laisser un espace individuel au sein du collectif. C'est ce que tente de faire au maximum les équipes de la Maison de l'enfance par certaines actions :

Sur le plan collectif :

Adapter les locaux pour favoriser un sommeil de qualité :

- Chaque secteur a son propre dortoir.
- Les dortoirs sont aménagés avec des lits adaptés permettant de respecter le sommeil de chacun tout en assurant les règles de sécurité : à barreaux (pour les plus petits), des petits lits (pour les moyens), des matelas simples ou des couchettes (pour les plus grands).
- Le dortoir est rendu apaisant et douillet par une décoration accueillante, douce, humaine et personnalisée afin de donner envie à l'enfant de s'y rendre en toute confiance.
- Les rideaux seront fermés pour créer une pénombre dans la pièce.
- L'utilisation d'audio-bébé est important pour que l'équipe puisse contrôler la qualité du sommeil des enfants et réagir immédiatement en cas de réveil ou de problème.
- Un coin repos fait de tapis de sol et de coussins, où l'enfant peut aller librement dès qu'il en éprouve le besoin est disponible dans chaque unité de vie. Cet espace permet à l'enfant de se poser, se reposer et récupérer sans pour autant se couper du monde qui l'entoure.

Echelonner les couchers en fonction des besoins des enfants dans le groupe :

- Chez les plus petits, les siestes sont proposées en fonction du rythme et des besoins de chacun. Les couchers et les réveils sont échelonnés et l'équipe tente de composer au mieux entre individualité et collectif. Le bébé sera accompagné dans son endormissement en priorisant l'aspect individuel. Puis,

l'endormissement du bébé sera pris en charge avec des actions lui permettant de trouver son sommeil dans le dortoir parmi le groupe.

- Pour les plus grands, un temps de sieste collective sera proposé avec le respect du temps d'endormissement de chacun et un réveil échelonné.

Créer un climat favorable à l'endormissement :

- Créer un environnement calme avant le coucher. L'équipe favorise une ambiance confinée dans la pénombre avec une musique douce.
- Un rituel collectif est mis en place avec des comptines, des livres, des contes... pour rassembler le groupe, pour faire redescendre l'agitation collective, favorisant l'apaisement puis l'endormissement de chacun. Le caractère répétitif du rituel va permettre à l'enfant de franchir cette étape de l'endormissement plus sereinement.

Prévoir une présence :

- Une ou deux professionnelles sont présentes dans le dortoir au moment de l'endormissement pour permettre un temps individualisé aux enfants qui ont besoin d'être apaisés et rassurés par une présence et un contact.
- Un adulte est toujours présent dans le dortoir lors de la sieste en collectivité.

Personnaliser le lit de l'enfant :

- Chaque enfant a son lit ou sa couchette.
- Pour les plus petits la turbulette sera fournie et lavée régulièrement par les parents pour rappeler à l'enfant l'odeur rassurante de la maison, de la famille.
- Pour les plus grands, un drap ou une couverture légère lui sera proposé et pourra lui procurer un sentiment de sécurité, de chaleur et de bien-être indispensable pour l'aider à trouver le sommeil.

Bien entendu, le doudou et la tétine de l'enfant sont essentiels pour l'accompagner dans son endormissement. Ils offrent à l'enfant la sécurité affective suffisante pour lui permettre ce lâché-prise nécessaire au sommeil.

Bien connaître le groupe d'enfant et l'enfant.

- Il est important que l'équipe connaisse et « ressente » le groupe. La connaissance de la dynamique de groupe permet de repérer les signes de concentration, de saturation, de transition, d'agitations, de fatigue... et permet de répondre au mieux aux besoins des enfants dans le groupe. Ceci est essentiel pour un retour au calme favorisant l'endormissement et le sommeil.
- Il est également très important de bien connaître l'enfant pour repérer les actions apaisantes, les signes de fatigue.

Le travail d'observation est ici essentiel.

Sur le plan individuel : Pour les plus petits, pour les enfants n'ayant pas eu l'expérience de la collectivité ou pour un enfant connaissant des difficultés d'endormissement à la crèche, l'équipe va rechercher les causes et :

- Pourra proposer à l'enfant de dormir dans l'unité de vie en lui aménageant un espace de sommeil confortable (petits tapis), calme, sécurisé et physiquement préservé des enfants qui se déplacent. L'environnement familier de la section (lumineux et animé) peut être rassurant et permettre ce lâché-prise nécessaire au sommeil.
- Sera plus vigilante dans le respect de la continuité des soins : l'enfant est sensible au contact physique et à sa continuité. Une référente pourra être proposée pour permettre à l'enfant d'avoir une seule personne qui prend soin de lui et permet cette continuité.

Pourra proposer un accompagnement individualisé en proposant à l'enfant une attention toute particulière sur ce temps d'endormissement (tête à tête avec des paroles et des gestes apaisants, un petit rituel individuel). Cet échange permettra de le ressourcer et de l'apaiser.

Avec le temps, l'attention, l'écoute bienveillante et la verbalisation, l'enfant finira par déployer la confiance et l'autonomie nécessaire pour franchir seul cette transition délicate que peut être l'endormissement et il trouvera seul son sommeil dans le dortoir.

Un enfant qui refuse de dormir ne sera pas maintenu dans son lit. Dès que l'enfant est éveillé, il est levé pour satisfaire à son désir d'éveil et de vie sociale.

En collectivité, la sieste dépend des besoins de chaque enfant mais répond aussi à une demande des parents. Le dialogue parents-équipe sera donc favorisé et concernera les habitudes de sommeil de l'enfant (heure de coucher, de réveil, durée des siestes, rituels...) mais aussi les éventuelles difficultés rencontrées (réveil nocturne, endormissement tardif, co-dodo, sieste jugée trop courte ou trop longue...). Ces échanges doivent avoir pour centre d'intérêt le bien-être de l'enfant et doit s'inscrire dans une relation de confiance.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

L'hygiène corporelle procure bien-être et santé. Elle participe également à la relation enfant/adulte, car le temps de change est un moment entre l'enfant et le professionnel, d'échange et de discussion.

Le professionnel est attentif à l'enfant et à son état physiologique.

Les gestes du professionnel sont parlés et expliqués à l'enfant, on n'appelle pas l'enfant mais on se dirige vers lui pour lui annoncer qu'il serait bien de changer sa couche et de venir avec l'adulte. Si l'enfant est dans le jeu, on peut attendre un petit temps ou on peut lui proposer de prendre le jouet et lui proposer de le poser à un endroit le temps du change, et ne pas oublier de le lui restituer après le change.

- ❖ Des temps de change seront instaurés auprès des enfants qui ont besoin de changer leurs couches. Certains de ces temps sont défini par l'équipe (10h, après les repas, avant et après les siestes, 16h30...). Les changes peuvent aussi se faire lorsqu'il y a un besoin manifeste.
- ❖ L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. C'est avant tout le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Cette acquisition participe au développement de l'enfant par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Il est important de respecter le rythme de chacun. Cet apprentissage se fera en collaboration avec les familles dans la continuité de ce qui a été proposé à la maison : il est important que chaque enfant se sente à l'aise avec le pot et les toilettes à la maison avant de pouvoir devenir autonome au sein du groupe. Le rôle de l'adulte est d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

Chaque unité de vie a un espace dédié à l'hygiène, aux changes et à l'acquisition de la propreté comprenant des plans de change et des sanitaires adaptés aux enfants. Par mesure d'hygiène, les plans de changes et les wc sont lavés et désinfectés après chaque passage.

La maison de l'enfance fournit les couches et les produits de soins. Les soins d'hygiène et de change sont réalisés avec de l'eau et du savon hypoallergénique.

Lors les temps de déshabillage, de rhabillage ou pour tout autre soin (lavage de nez, bobos...) les gestes, les parties du corps de l'enfant sont nommés, le professionnel est dans le respect du corps de l'enfant et lui annonce si le soin va être un peu chaud, un peu froid ou inconfortable.

Le lavage des mains est aussi instauré au sein des unités comme après avoir été aux toilettes ou avant de commencer un repas. C'est un geste essentiel du quotidien.

Chez les plus grands un temps de brossage des dents est mis en place, accompagné par l'adulte, pour sensibiliser l'enfant au geste quotidien qui est nécessaire au respect de l'hygiène buccodentaire.

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »
Principe 2 charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

2.3.1 - Le jeu et activités

C'est au cours de ses premières années que l'enfant établit les bases de son équilibre mental et sa future personnalité d'adulte.

Pour permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel, les équipes éducatives de l'établissement d'accueil proposent d'une part des temps de jeux libres et d'autre part des activités riches, variées et stimulantes. Ces temps seront également pour lui de vraies sources de plaisir.

Jeux, jouets et activités sont adaptés à son âge et à son stade de développement.

« L'enfant existe par le jeu, le jeu est la base toute existence »
Donald Winnicott

Les professionnelles mettent en place un accompagnement pour permettre au jeune enfant de passer un moment sécurisant et de plaisir au quotidien.

La Maison de l'Enfance va permettre au jeune enfant de vivre des moments d'activités variées et adaptées en fonction de son aménagement qui est en source de réflexion.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et personnalité.

« Le jeu peut faciliter l'acceptation des émotions de l'enfant « jouer est une activité permanente du petit enfant, (...) le jeu est ce qui permet d'accéder à la prise de conscience du monde extérieur, d'accepter la séparation de lui-même avec sa mère »
Arlette Pellé

Le rôle de l'équipe est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer !

Par le jeu l'enfant accède peu à peu à la découverte et à la prise de conscience de son propre corps et de l'espace (motricité, préhension), à la socialisation (respect des règles et des autres, imitation du monde qui l'entoure...), à l'imaginaire (création d'histoires...) et au langage (verbalisation, échanges...).

LE JEU EST SOURCE DE PLAISIR : Un enfant s'intéresse à une activité d'abord parce qu'il éprouve du plaisir à manipuler, à réfléchir, à expérimenter. C'est cette sensation de plaisir qui lui fait recommencer une expérience pour, petit à petit, élaborer une connaissance.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».
Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les Différentes Activités d'Eveils menées au sein de la Maison de l'Enfance :

- Les activités d'éveils dites libres ou spontanées où l'enfant évolue en découvrant de lui-même les jeux, mis à disposition. Ainsi, nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons.
 Pendant le jeu libre, un enfant peut essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.
 Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.
 Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie.
 Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.
 Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Un bout de tissu peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée. L'enfant développe ainsi sa créativité.
- Les activités préparées et proposées par les adultes de façon adaptée à l'âge et aux capacités de l'enfant. Ainsi, l'adulte propose aux enfants par petit groupe, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini. Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité, il n'y a pas d'obligation à faire l'activité. Ces temps permettent d'exprimer la créativité de l'enfant en lui proposant du matériel adapté et spécifique. Les consignes souples sont données au début de l'activité. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation puisque nous ne cherchons pas l'esthétique du rendu mais l'expérience, la recherche d'estime de soi et le plaisir de l'enfant.
- Les activités sensorielles : nous proposons des activités permettant aux enfants de stimuler leurs sens dans un environnement permettant à l'enfant de développer ses compétences, de s'apaiser, de prendre du plaisir pour soi. Ces activités sont axées sur les 5 sens que sont le toucher, la vue, l'odorat, l'ouïe et le goût. Les activités sensorielles proposées sont la peinture aux doigts, la pâtisserie, la musique, le jardinage...
 Notre projet est de développer l'état d'esprit Snoezelen (entrer en lien avec l'autre à travers des outils sensoriels et à l'initiative de l'enfant). Pour ce faire certaines collègues ont été formées à cette pratique et ont pour objectif de le mettre en place au sein de notre structure.
- Les activités motrices : notre équipe tient à respecter au mieux la motricité libre. Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.
 Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.
 Chez les plus grands nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul.
- Les promenades à pied ou en poussette seront possible avec un encadrement adapté. Les enfants auront la possibilité de découvrir le village (marché et jeux publics) les vignes et la garrigue.
 La fonction des poussettes à la crèche se limitera exclusivement à la promenade.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Ainsi, les activités ne sont jamais imposées : si tel est son désir l'enfant est libre de ne rien faire. Il peut s'épanouir dans la contemplation ou la rêverie et profiter pleinement d'un instant de solitude ou de détente.

2.3.2 - L'approche artistique et culturelle

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, dès le plus jeune âge, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Ainsi, les équipes de la Maison de l'enfance proposent :

- L'éveil musical développe les capacités d'écoute, d'expression et de communication. La créativité musicale est l'une des fonctions essentielles du cerveau. La musique, le chant, la danse, et le jeu sont intimement liés. Par ce biais, l'enfant développe les parties de son corps, sa mémoire et son langage. Nous proposons chaque jour des activités musicales (comptines, instruments de musique, musique douce ou contemporaine...)
- La participation à la semaine des arts sur la commune de Gigean en allant contempler les œuvres d'artistes locaux et en confectionnant un chef d'œuvre collectif pour compléter l'exposition.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

- Le livre et la lecture enrichissent le langage, nourrissent l'imaginaire et développent l'humour. Les Contes transportent l'enfant dans un univers qui le met en scène au travers de personnages. Chaque jour, les équipes proposent des temps de lecture accompagnée ou libre. La Maison de l'enfance en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles participe à la semaine « partir en livre ».
- Les activités sensorielles et imaginaires : l'enfant a besoin de sentir, de ressentir, d'imaginer, de flâner, de rêver. Ces instants d'oisiveté et de rêveries lui permettent également de se construire sereinement.
- La communication gestuelle associée à la parole : Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste. Afin de rester dans une démarche de bienveillance à l'égard de l'enfant et de lui permettre de s'exprimer (évitant ainsi également les frustrations), nous avons souhaité développer un outil nous permettant de communiquer avec l'enfant très tôt, avant même la parole. Pour ce faire, les professionnelles travaillant auprès des plus jeunes enfants ont été formés à la communication gestuelle associée à la parole et ont mis en place cette pratique dans leurs unités de vie. Ainsi nous utilisons des gestes ou « signes », pour appuyer certains mots du quotidien de l'enfant comme « dormir », « encore », « manger »... **en plus de la parole de l'adulte**. Le signe est toujours associé à la parole, il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner au plus petit la possibilité de communiquer et de comprendre son environnement. En faisant ce signe, nous nous mettons en position d'écoute, le signe vient en plus pour soutenir les postures. Quand on signe cela oblige à regarder, à se poser, à prendre le temps. C'est un temps pour l'enfant. C'est un outil au service de pratiques bienveillantes. Nous ne forçons donc pas un enfant à signer s'il ne veut pas.

2.3.3 - L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Les équipes de la maisons de l'enfance veillent à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragé.e.s de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freiné.e.s dans leur développement. L'attention des professionnelles à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.

Des formations sur ce sujet seront proposées à l'ensemble des professionnelles.

A la Maison de l'enfance, l'aménagement des espaces n'est pas genré et chaque espace répond aux besoins de tous les enfants.

En ce qui concerne les jouets, jeux et supports pédagogiques : tous les types de jeux ou activités sont proposés de la même manière aux filles et aux garçons, ainsi, un petit garçon peut jouer à faire la cuisine, se déguiser en princesse et une petite fille peut prendre le marteau ou jouer au foot.

Les professionnelles communiquent de la même manière auprès des enfants en développant la communication positive pour tous. Elles sont sensibles aux émotions de chaque enfant et veillent à ce que chacun puisse exprimer ses émotions. A la Maison de l'enfance, que l'on soit petites filles ou petits garçons ont a le droit de rire, d'être très en colère, de pleurer...,

Nous sommes conscientes que lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge est essentiel pour permettre aux enfants de grandir sur un même pied d'égalité.

Conclusion

Ce projet d'établissement permet de mieux définir les valeurs de la Maison de l'enfance et surtout de définir la pris en charge de l'enfant et de sa famille en complément de l'action éducative de la famille.

La Maison de l'enfance-Saperlipopette est un lieu de vie et d'éveil pour le jeune enfant où les professionnels sont sensibles à son développement singulier et surtout lui permettent de construire son identité et de s'épanouir au sein de la collectivité.

La qualité de l'accueil reste un objectif principal au sein de la Maison de l'Enfance, les Gigeannais et les Montbazinois restent le centre d'intérêt de l'Association pour construire ensemble le devenir de leur jeune enfant.

Le Respect, l'Ecoute et la bienveillance sont les valeurs principales pour entretenir une belle relation.

Accueillir avec convivialité, bienveillance, écoute et soutien ne peut que construire des « petits êtres » qui seront centrés en priorité sur une estime de soi positive et une réelle confiance en soi...

... C'est tendre vers l'humanité de demain.

« Les Enfants d'aujourd'hui sont les Adultes de Demain »